

## Les espaces jeunes

### Dammarié

Local Ados, rue de la Filerie  
Tél. 07 76 73 00 75  
Ouverture : 7h30 à 18h30  
pendant les vacances  
(fermé à Noël et en août)

### Jouy

Salle Multisports, rue des renardières  
Tél. 06 32 82 31 60  
Ouverture : 7h00 à 19h00  
en juillet uniquement

### Maintenon

École Charles Peguy, 3 rue Jean-d'Ayen  
Tél. 06 35 63 40 39  
Ouverture : 7h00 à 19h00  
pendant les vacances  
(fermé à Noël et en août)

### Saint-Georges-sur-Eure

Maison des Associations,  
2 rue du Général-de-Gaulle  
En Juillet : Gymnase Route de la Taye  
Tél. 02 37 26 74 07  
Ouverture : 7h30 à 18h30  
pendant les vacances (fermé à Noël)

### Sours

Local Ados, rue Louis-Isambert  
Tél. 06 27 82 37 46  
Ouverture : 7h30 à 18h30  
pendant les vacances  
(fermé à Noël et l'été)



# LES ESPACES JEUNES

## DE CHARTRES MÉTROPOLE / 2018-2019

DES LIEUX DÉDIÉS AUX ADOLESCENTS DE 12 À 17 ANS



## Contacts et renseignements



Association Départementale PEP28  
3, rue Charles-Brune, 28110 Lucé  
Tél. 02 37 88 14 14  
Courriel : [standard@pep28.asso.fr](mailto:standard@pep28.asso.fr)  
Site internet : [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org)



Association du centre aéré du Val de l'Eure  
2, rue du Général-de-Gaulle  
28190 SAINT-GEORGES-SUR-EURE  
Tél. 02 37 26 74 07  
Courriel : [ser.jeunesse.stgeorges-eure@orange.fr](mailto:ser.jeunesse.stgeorges-eure@orange.fr)



CHARTRES  
MÉTROPOLE



**P**ar délégation de service public, l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 28) propose des Espaces Jeunes pour les adolescents collégiens et lycéens de moins de 18 ans sur l'ensemble du territoire des communes périurbaines de l'agglomération. Toutes les structures sont accessibles aux jeunes, quel que soit le lieu de leur résidence.

Dans ces espaces d'échanges, riches en découvertes pour les jeunes, les équipes d'animation proposent des activités variées et de qualité en tenant

compte de la tranche d'âge de chaque participant. Sorties, jeux collectifs, activités artistiques, sportives, culturelles ou de plein air sont au programme et permettent des découvertes multiples dans l'esprit du "bien vivre ensemble".

### Fonctionnement

Les Espaces Jeunes sont ouverts du lundi au vendredi pendant les petites vacances, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. L'été, les structures sont ouvertes à la semaine, avec ou sans repas. Les structures sont fermées à Noël.

### Organisation

Sous la responsabilité d'un directeur de structure, l'encadrement est assuré par du personnel qualifié et/ou diplômé (BAFA, BAFD, BPJEPS, DUT...) avec 1 encadrant pour 8 adolescents. Son rôle est d'assurer la gestion matérielle, financière et pédagogique du centre et de veiller à la sécurité affective, morale et physique des jeunes. L'organisation d'une journée est établie au plus près des besoins du rythme de vie des jeunes. Après un accueil échelonné pour répondre aux besoins organisationnels des familles, les animateurs proposent des activités adaptées à la tranche d'âge des adolescents en lien avec le projet pédagogique de la structure. La pause déjeuner s'effectue

entre 12h et 13h30 avant la reprise des activités. Puis, à compter de 17 heures, après un temps de goûter, les jeunes peuvent quitter la structure avec leurs parents ou seul avec une autorisation.

### Le programme d'animation

Pour chaque structure, vous trouverez le programme d'animation des vacances (1 mois avant) sur le site internet des PEP 28 : [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org). Des séjours en France, à l'étranger et au ski sont organisés une fois par an. Attention, les places sont limitées.

### Modalités d'inscription

L'inscription obligatoire est limitée en fonction de la capacité d'accueil de la structure. Les collégiens et lycéens des communes périurbaines rattachées à Chartres métropole restent prioritaires. Le dossier d'inscription est à retirer :

- Sur le site internet des PEP 28 [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org) ;
- dans les accueils de loisirs et les espaces jeunes ;
- au guichet unique, 32 boulevard Charles à Chartres ;
- au siège des PEP 28 3 rue Charles-Brune, à Lucé ;
- Au siège de l'association du Val de l'Eure, 2 rue du Général-de-Gaulle à Saint-Georges-sur-Eure.

### Les tarifs

Une participation aux frais de dossier de 20 € est demandée à chaque famille, à compter du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Les prestations sont calculées en fonction d'une grille tarifaire élaborée en partenariat avec la CAF selon le revenu fiscal de référence de la famille divisé par 12 mois.

